

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 21 juin 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 21 juin 2016 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président  
M. Robert Bureau  
M<sup>me</sup> Lisette Fréchette  
M<sup>me</sup> Annic Gingras  
M. Jean-Claude Gosselin  
M. Jérôme Guillot-Hurtubise  
M. Réjean Lacroix, vice-président  
M. Daniel Lavoie  
M. Stéphane Lépine  
M. Steve Pelletier  
M<sup>me</sup> Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA  
M<sup>me</sup> Audrey Méthot, commissaire parent au primaire  
M<sup>me</sup> Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale par intérim, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire  
Pierre-André Arel, conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines

**ABSENCE**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 19**

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-2016-82 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point :

- 7.3 Congédiement d'un membre du personnel de soutien

Avec le retrait du point :

- 8.2 Octroi de contrats

Et avec le report des points suivants à la séance ajournée du 28 juin 2016 :

- 5.4 Structure administrative 2016-2017 (adoption)
- 7.1 Rémunération des commissaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 MAI 2016**

CC-2016-83 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 31 mai 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Au nom des directions d'établissement, Serge Dion fait des représentations en lien avec les valeurs et la mission de la Commission scolaire des Sommets.

**HUIS CLOS À 20 H 25**

CC-2016-84 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos pour discuter de la nomination au poste de direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RETOUR EN ASSEMBLÉE PUBLIQUE À 21 H 5**

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

CC-2016-85 QUE le conseil des commissaires siège à nouveau en assemblée publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT le processus de sélection pour le comblement du poste à la direction générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection à l'effet de nommer Madame Édith Pelletier à titre de directrice générale ;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires RRQ, chap. I-13.3, r.0.003.1 ;

CC-2016-86

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

DE procéder à l'engagement de Madame Édith Pelletier au poste de direction générale de la Commission scolaire des Sommets, effectif le 21 juin 2016 ;

QUE, conformément à la politique locale de gestion des administrateurs, une période de probation d'un (1) an s'applique ;

QUE Monsieur Jean-Philippe Bachand, président du conseil des commissaires, soit mandaté pour conclure et signer avec Édith Pelletier une entente précisant les conditions de travail autres que celles prévues au Règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS ET DES MEMBRES DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES**

CONSIDÉRANT les demandes de modifications reçues concernant la détermination du nombre de représentants des parents et des membres du personnel aux conseils d'établissement des établissements de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chap. I-13.3)* ;

CONSIDÉRANT le projet de document intitulé « Détermination du nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles et des centres » ;

CC-2016-87

Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE le projet de document intitulé « Détermination du nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles et des centres » soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE**

L'Ordre du mérite scolaire aura lieu au printemps 2017.

CC-2016-88

Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets soumette la candidature de Robert Gauvin, directeur de l'école du Val-de-Grâce, pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite scolaire décernée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, section de l'Estrie.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Robert Bureau, Lisette Fréchette, Jean-Claude Gosselin, Jérôme Guillot-Hurtubise, Réjean Lacroix, Daniel Lavoie, Stéphane Lépine et Steve Pelletier ont voté pour la proposition.

Annic Gingras s'est abstenue de voter pour l'Ordre du mérite scolaire.

CC-2016-89

Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets soumette la candidature de Robert Bureau, commissaire, pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite scolaire décernée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, section de l'Estrie.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Lisette Fréchette, Jean-Claude Gosselin, Jérôme Guillot-Hurtubise, Réjean Lacroix, Daniel Lavoie, Stéphane Lépine et Steve Pelletier ont voté pour la proposition.

Annic Gingras s'est abstenue de voter pour l'Ordre du mérite scolaire.

**ORGANISATION SCOLAIRE 2016-2017**

Édith Pelletier, directrice générale par intérim, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives, présente l'état de situation de la clientèle scolaire et du processus d'organisation scolaire pour l'année 2016-2017.

**ORGANISATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES**

Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire, dépose un document en lien avec l'organisation des services au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2016-2017.

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE (ADOPTION)**

ATTENDU QUE la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente le plan d'effectifs EHDAA pour l'année scolaire 2016-2017.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

CC-2016-90 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le plan d'effectifs EHDAA de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2016-2017, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CONGÉDIEMENT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

CONSIDÉRANT les dispositions applicables de la convention collective des Syndicats d'employées et d'employés de soutien des commissions scolaires francophones du Québec (CSN) ;

CONSIDÉRANT le dossier personnel du membre du personnel de soutien portant le numéro de matricule 7000, dont les coordonnées sont jointes sous pli confidentiel (selon le dossier 7.3) ;

CONSIDÉRANT les motifs contenus à titre indicatif à la convocation transmise par la directrice générale par intérim, le 10 juin 2016, à ce membre de soutien, dont les coordonnées sont jointes sous pli confidentiel (selon le dossier 7.3) ;

CONSIDÉRANT les représentations faites par la directrice du Service des ressources humaines aux commissaires ;

CONSIDÉRANT que ce membre du personnel de soutien et ses représentants ne se sont pas prévalus de leur droit d'être entendus par le conseil des commissaires malgré avoir été dûment informés ;

APRÈS MÛRES DÉLIBÉRATIONS.

CC-2016-91 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

DE mettre fin à l'emploi du membre du personnel de soutien portant le numéro de matricule 7000, dont les coordonnées sont jointes sous pli confidentiel (selon le dossier 7.3), rétroactivement au 13 juin 2016, soit à compter de sa suspension provisoire sans traitement, et ce, pour les motifs présentés et énoncés à l'avis d'intention daté du 10 juin 2016 et signé par la directrice générale par intérim (selon le dossier 7.3 conservé sous pli confidentiel) ;

QUE madame Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines, soit mandatée aux fins de donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**BUDGET 2016-2017**

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles présente un document faisant état des dépenses pour l'année scolaire 2016-2017.

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Sommets à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Sommets prévoit adopter un budget pour l'exercice 2016-2017 dont les dépenses excèdent les revenus de 1 786 132 \$ ;

ATTENDU QUE ce déficit d'exercice excède de 1 475 375 \$ la limite de 10 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2015 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2015 soit 310 757 \$ ;

CC-2016-92

Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QU'une demande soit faite au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'autoriser la Commission scolaire des Sommets à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 1 475 375 \$ la limite de 10 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2015 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2015, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE**

CONSIDÉRANT que le MÉES (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur), le CSPQ (Centre de services partagés du Québec) et le CCSR (Centre collégial des services regroupés) se sont regroupés afin de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition ;

CONSIDÉRANT que le CSPQ et le CCSR sont actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique ;

CONSIDÉRANT la fin des contrats pour l'acquisition d'équipements informatiques neufs au plus tard le 31 mai 2016 ;

CONSIDÉRANT que le CSPQ et le CCSR ont l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs, de moniteurs, de portables et de TNI dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres ;

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que le CSPQ et le CCSR ont l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de douze (12) mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de 24 mois additionnels ;

CONSIDÉRANT que le CSPQ et le CCSR ont l'intention de requérir à l'article 18 du RCA lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation ;

CONSIDÉRANT que la période de collecte des mandats est prévue le 15 juin 2016 et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance ;

CC-2016-93

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la directrice générale, Édith Pelletier, autorise la participation de la Commission scolaire des Sommets au regroupement des achats du CSPQ et du CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques et autorise Jocelyn Thibodeau à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Sommets le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Le président, Jean-Philippe Bachand, mandate la directrice du Service des ressources humaines afin de procéder à l'affichage du poste de direction générale adjointe.

La séance sera ajournée au 28 juin 2016 à 19 h pour l'adoption du budget.

### **COMMUNICATION DES COMITÉS**

Le comité de parents a tenu sa dernière rencontre le 16 juin dernier. La présence du président et de la directrice générale est très appréciée.

Le comité EHDAA souhaite une meilleure communication entre le Service du transport et les directions d'établissement et propose des solutions à cet effet.

### **COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La directrice générale, Édith Pelletier, souligne la fin des classes le 22 juin 2016. Elle précise que des examens de reprise seront disponibles pour les élèves du secondaire. Les détails sont sur le site Web de la Commission scolaire des Sommets.

Les quatre projets d'embellissement de cours d'école présentés par la Commission scolaire des Sommets ont été acceptés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES).

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE À 22 h 45**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour n'ont pas été traités ;

CC-2016-94

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit ajournée au 28 juin 2016 à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
La présidente

\_\_\_\_\_  
La secrétaire générale